

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2020

LE CONSEIL, à l'unanimité, décide :

D'APPROUVER le choix de la commission qui propose de retenir l'offre de l'entreprise **COLAS CENTRE OUEST**, pour un montant de : **149 611.00 € HT pour les travaux d'aménagement de deux arrêts de bus.**

D'AUTORISER la réalisation de certains travaux sur Saint Aignan, à savoir :

- terminer l'aménagement du chemin du sentier à l'âne maintenant que l'éclairage est installé en restaurant les trottoirs et en posant des bordures : coût des travaux : **12 338.90 € HT (Colas)**
- remettre en état le fossé busé en face de l'usine Allaire : **4 048.80 € HT (Bonneau)**
- installer 3 stores « toile » à l'école : **1 286.00 € HT (Chalumeau)**
soit un total de **17 673.70 € HT**

DE SOLLICITER une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de l'aide aux communes à faible population.

D'ACCEPTER le transfert, à l'euro symbolique » de la voirie du lotissement des Grandes Vallées – rue des Genêts dans le domaine public communal. **PRECISE** que tous les frais afférents à cette transaction seront à la charge du propriétaire du lotissement « des Grandes Vallées» - rue des Genêts.

D'AUTORISER madame le Maire, ou en cas d'indisponibilité, un de ses adjoints à signer tout document notarié destiné à constater ce transfert.

D'ADOPTER la décision modificative suivante : + 3 560 € au compte 204113 (Chap 204)
- 3 560 € au compte 2138 (Chap 21)

D'AUGMENTER les loyers communaux de 2 logements devant subir l'augmentation légale en vigueur au 1^{er} octobre 2020 et au 1^{er} novembre 2020 conformément au dernier indice de référence des loyers connu. Ainsi que le loyer de la Maison de Santé au 1^{er} septembre 2020.

D'ADOPTER le règlement du groupe scolaire qui fixe les conditions de gestion des restaurants scolaires, du transport et de la périscolaire (APS).

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire

Evoque la Maison de Santé en informant de la rencontre entre les membres de la commission et les professionnels de santé le 7 juillet dernier, suivi d'une visite des locaux.

Informe d'une réunion avec la Région sur leur projet de recruter cent cinquante médecins salariés pour pallier la désertification médicale du territoire. À la suite de notre dépôt de candidature, la région est venue visiter notre Maison de Santé.

Enfin, la subvention octroyée à l'école de médecine de Tours donne l'opportunité à notre Maison de Santé d'obtenir un stand lors de la remise des diplômes des nouveaux médecins en octobre.

Fait part des remerciements de la Ferme du Bonheur pour la subvention exceptionnelle.

Rappelle la fête communale qui doit, en principe, se dérouler à l'étang du Menneroy le 22 août.